



## [Addendum au règlement particulier de la Coupe Inter-fédérations.](#)

### **4 Déroulement de la manifestation:**

- Le Motocross Club Hauts-Pays ayant un numéro de matricule FMB, la compétition est organisée conformément aux règlements sportifs et techniques de la FMB et de la FIM Europe, et au présent Règlement Particulier.
- La Coupe de Belgique Inter-fédérations se déroulera en 2 jours et comptera 7 épreuves.
- Le samedi se dérouleront les épreuves pour les pilotes 65cc, 85cc, 125cc, Mx2, et Mx1/Mx3 de moins de 21 ans, le dimanche auront lieu les épreuves Mx2 et Mx1/Mx3 pour les pilotes non sélectionnés pour les épreuves du samedi.
- Voir horaire ci-joint
- Les 3 meilleurs 65cc « petites roues » représenteront le Team Belgium à la Coupe de l'Avenir !
- Les 3 suivants (toujours petites roues), les 3 premiers 85cc, plus les vainqueurs 125cc, Mx2, Mx1/Mx3(-21ans) formeront une équipe et auront l'honneur de représenter le team « Coupe de l'Avenir » lors des épreuves de la Coupe de l'Avenir du dimanche avec les teams étrangers ! Ces pilotes devront également participer aux manches qualificatives de la Coupe de l'Avenir le samedi, en fin de journée.

### **5 ENGAGEMENTS:**

Chaque fédération devra engager **15 pilotes 65cc, 15 pilotes 85cc, 15 pilotes 125cc, 15 pilotes Mx2, 15 pilotes Mx1/Mx3 moins de 21 ans** pour les épreuves du samedi et **15 pilotes Mx2, 15 pilotes Mx1/Mx3** pour les épreuves du dimanche.

Chaque équipe fédérée sera donc formée de 105 pilotes.

Les formulaires d'engagement des différentes fédérations doivent être envoyés **avant le 15 septembre 2018** au secrétariat de la manifestation à l'adresse susmentionnée.

Le secrétariat de la manifestation transmettra copie des demandes d'engagement à la FMB responsable de l'organisation et du chronométrage.

Un changement de coureur d'une équipe inscrite peut être autorisé jusqu'à la veille de la manifestation.

Chaque pilote( ou son représentant légal)sélectionné par sa fédération devra passer par le Welcome pour y signer son engagement et pour y enlever ses laissez-passer lui donnant accès aux essais et aux courses.

Le montant de l'inscription sera de 60 euros, celui-ci inclura la participation du pilote et le droit d'entrée à 2 accompagnants. Le montant de l'inscription devra être versé sur le compte du Motocross Club Hauts-Pays, **BE 85 3634 3848 5106**, pour le **15/09** au plus tard avec en communication : les noms et prénoms du pilote, sa fédération, la catégorie dans laquelle il roule à la Coupe Inter-fédération et une adresse email pour envoyer une confirmation (attention, certaines banques n'acceptent pas l'@ en communication, mettre un / à la place).

## **8 EQUIPEMENTS DES MOTOCYCLES.**

Les motocycles seront équipés conformément aux dispositions du Règlement Technique MX de la FIM Europe.

**MX2 :de 175cc à 250cc 2 ou 4 temps.**

**MX1 :de 290cc à 450cc 4 temps.**

**MX3 de 290cc à 500cc 2 temps et de 475cc à 650cc 4 temps.**

### **Dimensions des roues(jantes) :**

**Pour les 65cc:**

Pour les pilotes qui veulent tenter leur chance à participer à la Coupe de l'Avenir :

Avant : max. 14 pouces      Arrière : max. 12 pouces.

Pour les autres pilotes qui ne voudraient participer qu'à la Coupe Inter-Fédérations :

Avant : max. 17 pouces      Arrière : max 14 pouces.

**Pour les 85cc:**              Avant : max. 19 pouces      Arrière : max. 16 pouces.

**Pour les 125cc et plus :** Avant : max. 21 pouces      Arrière : max. 19 pouces